



Résolutions - Conseil communal du 1er avril 2014

Le conseil,

- Entend une interpellation du public
- Applique l'article 249 pour
 - le déménagement des services de l'hôtel communal
 - le câblage informatique
 - l'équipement actif et le déménagement de la ligne Irisnet
- arrête le règlement d'affichage pour les élections du 25 mai 2014
- marque son accord de principe sur la proposition de la cession d'une partie du terrain du Bempt à la Région en échange de la réalisation et financement d'un nouvel accès aux infrastructures sportives
- prend pour information les décisions du collège concernant :
 - 3 chauffe-eaux
 - Le remplacement de poteaux de feux de signalisation
 - La remise en état de la chaufferie de l'Abbaye
 - La mise à jour des honoraires d'architectes pour la construction d'une nouvelle Maison des jeunes rue de Mérode 441
 - Les travaux supplémentaires pour l'aménagement de la Place Saint-Antoine et rues alentour
- Choisit le mode de passation pour
 - la réalisation d'un terrain synthétique
 - la restauration du Pavillon Joséphine
 - la création d'une nouvelle plaine de jeux
 - les travaux de stabilité à l'école 12
- approuve
 - la convention Contrat de Ville Durable 2014
 - La convention-type et mandat au collège de signer les conventions de partenariat avec les asbl partenaires dans le cadre contrat de ville durable 2014
- Entend deux interpellations de Monsieur Rongé
- Admet le directeur des travaux en stage
- Admet un agent à la pension pour inaptitude physique